

» PRESSE NATIONALE

Politique ↪



L'EXPRESSI
ON

YAMOOUSSOUKRO / CÉLÉBRATION DU 30E ANNIVERSAIRE DE SON DÉCÈS : KANDIA ET ADJOUMANI AUX CÔTÉS DE LA FAMILLE BOIGNY

Il y a 30 ans que le Président Félix Houphouet-Boigny a été rappelé à Dieu. A l'occasion, une messe commémorant cet anniversaire a été officiée, ce jeudi 7 décembre 2023, à la Basilique Notre Dame de la paix de Yamoussoukro. Ont pris part à cette messe aux côtés de la famille Boigny, la présidente du Sénat, Kandia Camara, et le ministre d'État, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Kobenan Kouassi Adjoumani, représentants le Président de la République, Alassane Ouattara.



soirinfo

COOPÉRATION MILITAIRE : LA NORVÈGE S'ACCORDE AVEC LA CÔTE D'IVOIRE POUR LE STATIONNEMENT DES TROUPES

Dans le cadre de la coopération qui lie les deux pays depuis 1964, la Norvège a décidé d'appuyer la Côte d'Ivoire au niveau militaire, avec le stationnement de troupes. Un accord a été signé dans ce sens entre le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, Kacou Adom Léon, et l'ambassadrice de Norvège en Côte d'Ivoire, Ingrid Mollestad, le jeudi 7 décembre 2023, au Plateau. "La Norvège a voulu, dans le cadre du renforcement de notre coopération qui date de 1964, stationner des troupes ici comme un élément complémentaire dans la chaîne de coopération que nous avons. Cela dénote de la qualité du travail que le Président de la République, SEM Alassane Ouattara, fait dans ce pays", a déclaré le chef de la diplomatie ivoirienne.

Economie ↪



L'inter

GOVERNANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE : LE FMI ADRESSE UN SATISFÉCIT À LA CÔTE D'IVOIRE

La première revue du programme économique et financier entre la Côte d'Ivoire et le Fonds monétaire international (FMI) s'est achevée sur une bonne note. Le 4 décembre dernier, le Conseil d'administration de l'Institution a en effet donné son accord pour un décaissement "immédiat" d'un montant en DTS équivalent à 495,288 millions Usd, soit environ 300 milliards de FCFA. Il s'agit du second décaissement décroché par le pays dans le cadre de ce programme de 3,5 milliards de dollars, qui s'étale sur 40 mois. Abidjan tire ainsi les fruits d'une amélioration de sa gouvernance économique depuis le début de l'année. "La croissance est parmi les plus élevées d'Afrique depuis plus d'une décennie et le pays a réalisé la plus grande consolidation budgétaire de la région de l'UEMOA au cours des six derniers mois", a déclaré Kenji Okamura, le président par intérim et directeur général adjoint du Fonds.

LES GRANDES ARTICULATIONS DU BUDGET 2023

Comme à l'Assemblée nationale, le ministre des Finances et du Budget, Adama Coulibaly, a présenté en introduction, ce mardi 7 novembre, au Sénat, le projet de Budget 2024 de la Côte d'Ivoire. Ce Budget 2024 s'équilibre en ressources et en dépenses à 13 720,7 milliards de FCFA. "Il enregistre une progression de 17,3% par rapport au Budget voté en 2023. Les ressources du projet de Budget 2024 sont composées de 6 569 milliards de FCFA de recettes budgétaires, de 5 851,1 milliards de FCFA de ressources de trésorerie et de 1 300,6 milliards de FCFA de recettes des Comptes spéciaux du Trésor. En termes de dépenses, le projet de Budget 2024 prévoit 8 944,7 milliards de FCFA de dépenses budgétaires, 3 475,4 milliards de FCFA de charges de trésorerie et 1 300,6 milliards de FCFA de dépenses de Comptes spéciaux du Trésor", a-t-il précisé.

Société ↗

COP 28 / PROJET DE PAIEMENT DES RÉDUCTIONS D'ÉMISSIONS AUTOUR DU PARC NATIONAL DE TAÏ : LA CÔTE D'IVOIRE ANNONCE UNE RÉDUCTION DE 7 MILLIONS DE TONNES DE CO2

La Côte d'Ivoire est très engagée dans la lutte contre le changement climatique. Elle multiplie les initiatives en vue de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. A l'occasion d'un Side-event, le 5 décembre 2023, au pavillon de la Côte d'Ivoire à la COP 28 à Dubaï, le ministre de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique (MINEDDTE), Jacques Konan Assahoré, a indiqué que le pays a enregistré une avancée significative dans cette lutte. Il a affirmé que la Côte d'Ivoire a réussi à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 7 millions de tonnes équivalent carbone (t CO2 eq) sur la période 2020-2021, grâce au Projet de Paiement des réductions d'émissions autour du Parc national de Taï (PRE).

Sport ↗

CAN 2023 / POUR LA RÉUSSITE DE L'ORGANISATION : BEUGRÉ MAMBÉ APPELLE AUX PRIÈRES ET BÉNÉDICTIONS DES GUIDES RELIGIEUX

Le Premier Ministre, ministre des Sports et du Cadre de vie, Robert Beugré Mambé, a engagé, le jeudi 07 décembre 2023, les guides religieux musulmans et chrétiens ivoiriens à faire des prières et dire des bénédictions, en vue de la réussite de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN) 2023, et aussi pour la victoire finale du pays. Le Chef du Gouvernement effectuait à cet effet une visite chez le président du Conseil supérieur des imams, des mosquées et des affaires islamiques de Côte d'Ivoire (COSIM), Cheick Aïma Ousmane Diakité, à Akandjé-bingerville (siège du COSIM), le président du Conseil national des guides religieux de Côte d'Ivoire, Révérend Ediemou Blin Jacob, à vridi-Port-bouët, l'Archevêque d'Abidjan, éminence cardinal Jean-Pierre Kutwa, à Cocody, et le président de l'église protestante méthodiste unie de Côte d'Ivoire, bishop Benjamin Boni, au Plateau. (Source : CICG)

FOOTBALL / ORGANISATION DE LA CAN : LES DÉPUTÉS APPORTENT LEUR SOUTIEN AU COCAN ET AUX ÉLÉPHANTS

La Côte d'Ivoire organise, du 13 janvier au 11 février 2024, la 34e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football 2023. Une édition que le Président de la République, Alassane Ouattara, ambitionne de faire la plus belle de toute l'histoire de la CAN. Pour apporter son soutien au Comité d'organisation de la CAN (COCAN), le président de l'Assemblée nationale, Adama Bictogo, organise à cet effet, le samedi 9 décembre 2023, une marche sportive citoyenne à Abidjan-Plateau, à partir de 7h00. "Je vous exhorte à participer à cette marche qu'organise notre président Adama Bictogo pour que la Côte d'Ivoire... puisse remporter une fois de plus la CAN", a indiqué le député Kader Aboudramane Ouattara.



INDUSTRIE 4.0 EN CÔTE D'IVOIRE : LE MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE PROCÈDE À L'OUVERTURE DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET

Au nom du ministre du Commerce et de l'Industrie, son directeur de cabinet, Loesse Jacques Esso, a procédé à l'ouverture de la première réunion du comité de pilotage du projet Industrie 4.0, au Plateau, le mercredi 6 décembre 2023. Au cours de la cérémonie, le représentant du ministre Souleymane Diarrassouba s'est réjoui de la mise en œuvre du projet Industrie 4.0 et a remercié l'ensemble des partenaires présents, notamment l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), le Ministère de la Coopération économique et du Développement de la République Fédérale d'Allemagne et les Ministères impliqués dans l'exécution du projet.



LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE : 167 PLAINTES ONT TROUVÉ SATISFACTION SUR 324 ENREGISTRÉES EN 2023

Dans le cadre de la lutte contre la vie chère en Côte d'Ivoire, 167 plaintes ont trouvé satisfaction sur les 324 enregistrées en 2023. Dans la même veine, 101 plaintes n'ont pas été résolues pendant que 56 autres sont en cours de traitement. Le point a été fait par Désiré Wilson, président de la Fédération des mouvements et associations de consommateurs pour la paix en Côte d'Ivoire (FEMACP-CI). Il a livré cette information, le jeudi 7 décembre 2023, au siège de sa structure, à Adjamé 220 logements, au cours d'un atelier-bilan des activités de l'année 2023 de cette structure. A l'occasion, Désiré Wilson a remercié le Président de la République, Alassane Ouattara, pour toutes les actions menées en vue de soulager les populations ivoiriennes, le ministre des Transports, Amadou Koné et celui du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba pour leur soutien permanent.



FINANCES : LE DYNAMISME DE L'ÉCONOMIE SE TRADUIT PAR UNE CROISSANCE QUI S'ÉTABLIT A 7% EN 2023

Au terme du Conseil des ministres, le 06 décembre 2023, à Abidjan, le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Amadou Coulibaly, a affirmé que le dynamisme de l'économie continue et se traduit par une croissance qui s'établit à 7% en 2023. "D'un niveau de 7,4% et 6,7%, respectivement en 2021 et 2022, la croissance économique nationale devrait ressortir à 7% en 2023", a souligné Amadou Coulibaly. Pour le porte-parole du Gouvernement, en dépit des effets des chocs induits par la pandémie de la Covid-19 et la guerre en Ukraine, le dynamisme de l'économie continue de se consolider en lien avec le nouveau programme économique et financier conclu avec le FMI sur la période 2023-2026 et la poursuite de la mise en œuvre du PND 2021-2025.

DIGITALISATION DE L'ÉCOSYSTÈME TOURISTIQUE : LE MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS ET ECOBANK SIGNENT UN PARTENARIAT

Ecobank Côte d'Ivoire et le Ministère du Tourisme et des Loisirs ont signé, le 6 décembre 2023, à Abidjan-Cocody, au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, une convention de partenariat stratégique d'une durée de deux ans. Cet accord, a indiqué le directeur général de la banque, Paul-Harry Aithnard, vise à "accélérer la digitalisation de l'écosystème touristique ivoirien. Les deux structures entendent ainsi établir les fondations d'un tourisme plus connecté, agile et tourné vers l'avenir." Le ministre Siandou Fofana a pour sa part indiqué que cette collaboration vise à stimuler la croissance et à accélérer la digitalisation de notre secteur touristique, renforçant ainsi notre position sur la scène mondiale.



LA DGDE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ÉLABORE UN PROJET DE PLANS STRATÉGIQUES POUR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DE LA CÔTE D'IVOIRE

La Direction générale de la diplomatie économique (DGDE) du Ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, a élaboré un projet de plans stratégiques avec des objectifs clairement définis qui sont de faciliter l'accès aux marchés étrangers en Côte d'Ivoire et d'assurer aux entrepreneurs d'atteindre leurs objectifs d'investissements et d'exportations. Le directeur de la DGDE du Ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, Meité Vaflahi, a donc remis deux rapports à plusieurs partenaires du secteur privé, mercredi 6 décembre 2023, au Ministère des Affaires étrangères, à Abidjan-Plateau.



PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES : LE MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE, SOULEYMANE DIARRASSOUBA, REÇOIT UN PRIX D'EXCELLENCE DE LA FÉDÉRATION IVOIRIENNE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (FIPME)

Le ministre du Commerce et de l'Industrie a échangé avec une délégation de la Fédération ivoirienne des Petites et moyennes entreprises (FIPME), le mercredi 6 décembre 2023, à son cabinet à Abidjan-Plateau. Cette délégation était conduite par son président, Ouattara Kanigui. Au centre des intérêts, le témoignage de la gratitude de la FIPME à l'endroit de la tutelle pour avoir parrainé la 9e édition des Journées nationales promotionnelles des PME, tenues du 23 au 25 novembre 2023, à l'Ivoire golf club d'Abidjan autour du thème : "La franchise comme modèle de développement des PME pour le commerce international". En réponse, Dr. Souleymane Diarrassouba a félicité les membres de cette fédération pour l'initiative et pour l'organisation de cet événement qui devient désormais une institution en termes d'activités promotionnelles des PME de Côte d'Ivoire.



MISE EN ŒUVRE DU ROAMING COMMUNAUTAIRE : SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE LA CÔTE D'IVOIRE ET LE TOGO À ABIDJAN

Abidjan et Lomé s'accordent pour la mise en oeuvre opérationnelle du Roaming CEDEAO entre la Côte d'Ivoire et le Togo. Une réunion s'est en effet tenue entre les régulateurs des deux pays, les 5 et 6 décembre 2023, à l'Auditorium du 26e étage de la tour Postel 2001, à Abidjan-Plateau. A l'issue de cette rencontre, une feuille de route a été élaborée pour assurer l'ouverture effective des services de roaming communautaires entre la Côte d'Ivoire et le Togo. Et ce, pour le plus grand bonheur des populations ivoirienne et togolaise. Il faut noter que ce protocole d'accord s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre du Règlement C/REG.21/12/17 relatif à l'itinérance sur les réseaux publics de communications mobiles dans l'espace communautaire.

LA POLICE LANCE UNE OPÉRATION DE TRAQUES CONTRE LES MOTOS-TAXIS, TRICYCLES ET LE DÉMANTÈLEMENT DES GARES ANARCHIQUES

La Police nationale a lancé, ce jeudi 07 décembre 2023, une opération de lutte contre les incivilités constatées dans le District d'Abidjan. Il s'agit des traques des motos-taxis, les tricycles et le démantèlement des gares anarchiques. L'opération a débuté dans la commune de Cocody, avec l'aseptisation des grandes artères du nouveau CHU de Angré jusqu'au Château fin goudron. Nous apprenons que, ladite opération se poursuivra toute la semaine.



COP 28 À DUBAÏ : PIERRE DIMBA APPELLE À LA SYNERGIE D'ACTION DES MINISTRES AFRICAINS DE LA SANTÉ

Le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la CMU, Pierre N'gou DIMBA, participe à la 28e Conférence des Parties (COP28) qui se tient, du 30 novembre au 12 décembre 2023, à Dubaï, aux Émirats Arabes Unis. En marge de cette rencontre internationale, des ministres africains en charge de la Santé ont tenu une réunion de haut niveau sur les effets du Changement climatique, le samedi 02 décembre dernier, lors d'un dîner. Prenant la parole, le ministre ivoirien a appelé à une voix unie de l'Afrique dans les négociations internationales sur le changement climatique, en mettant la santé au cœur des efforts d'atténuation.



913 CAS DE VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE ENREGISTRÉS EN 2022

Le Conseil national des droits de l'homme en Côte d'Ivoire (CNDH-CI) a enregistré 913 cas de Violences basées sur le genre (VBG), du 1er janvier au 31 décembre 2022, selon le rapport annuel 2022 du CNDH-CI consulté par Abidjan.net, ce jeudi 07 décembre 2023. Saisi des cas de VBG à travers sa Direction des requêtes et investigations (DRI), le CNDH indique que sur ces 913 cas, l'on note 198 cas de viols représentant 21,68 % ; 144 cas de violences psychologiques, y compris le harcèlement sexuel, représentant 15,77 % ; 230 cas de violences physiques représentant 31,5 % ; 218 cas de déni de ressources représentant 23,8 % ; 32 cas de mariage forcé ou précoce représentant 03,5 % et 33 cas d'agressions sexuelles (tentatives de viol, mutilations génitales féminines) représentant 03,61 %.

» AGENCE DE PRESSE

Economie



LE SÉNAT ADOPTE LA LOI DE RÈGLEMENT DU BUDGET 2022

Les sénateurs de la deuxième législature ont voté, jeudi 7 décembre 2023, la loi de règlement du Budget 2022, confirmant selon le ministre des Finances et du Budget, Coulibaly Adama, "toutes les actions menées en 2022". Commentant le vote des parlementaires, le ministre a déclaré que "l'État a eu quitus sur la bonne gestion financière du budget 2022. Bien sûr, après le rapport qui a été fait par la cour des comptes. Je crois que les vénérables sénateurs ont regardé et ils ont estimé que le budget 2022 a été exécuté selon les lois et les règlements".



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



gouvci



+225 07 87 36 36 36



@gouvciofficial



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.



Centre d'Information et de
Communication Gouvernementale

UNE CÔTE D'IVOIRE
SOLIDAIRE

www.gouv.ci **101**



Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale